



Amu

## 2,4 millions de personnes prises en charge en 2024

L'accès aux soins de santé est important pour le bien-être des populations et le développement d'une nation. C'est en prenant en compte cette nécessité que le Togo poursuit l'extension de l'Assurance maladie ...



PAGE 3

### DIPLOMATIE



Ambassade du Togo en France

## Ouro-Koura Agadazi sans langue de bois face à ses détracteurs

Depuis la nomination de M. Ouro-Koura Tchagara Agadazi comme ambassadeur du Togo en France, les débats s'enflamment sur la toile, tant au pays qu'au sein de la diaspora. Les commentaires, parfois vifs ...

PAGE 9

### DROITS CIVILS



7e Assemblée générale de l'AMP-Uemoa

## Lomé ouvre la voie à une réflexion cruciale sur l'avenir de la médiation institutionnelle

Au cœur du respect des droits des citoyens face à l'Etat, la médiation de la République au sein de l'Uemoa fait face à plusieurs enjeux de gouvernance. Pour les endiguer, la 7e Assemblée générale ordinaire de l'Association ...

PAGE 11

### CLIMAT

Assemblée nationale

## Adoption d'un cadre législatif robuste pour la préservation de l'environnement

Hier à Lomé, la 6ème vice-présidente de l'Assemblée nationale, Myriam Dossou d'Almeida ...

PAGE 3



### Sunu Bank Togo

## Contre vents et marées, restructuration nécessaire pour un avenir pérenne

Confrontée à des difficultés économiques, décriées ces derniers jours par la Presse, Sunu Bank Togo s'est en réalité engagée dans une restructuration d'ampleur. Au cœur de cette transformation, un redéploiement stratégique, une recapitalisation exigeante et un dialogue délicat avec les syndicats. Mais au-delà ...

PAGE 8

### DERNIERES HEURES

## Togo : Des coupures d'électricité annoncées dans plusieurs quartiers de la capitale

Les habitants de Lomé devront s'armer de patience. À partir du 26 février et jusqu'au 2 mars, plusieurs quartiers et zones périphériques de la capitale connaîtront des interruptions temporaires d'électricité, a annoncé la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET).

Ces coupures, essentiellement programmées en journée, sont dues à des travaux de raccordement et de mise en service de nouveaux ouvrages. La CEET précise que les interruptions s'étendront entre 8h et 14h au plus tard, selon les zones concernées.

Face à ces perturbations, la CEET recommande aux habitants de débrancher leurs appareils électriques en cas de coupure, afin d'éviter tout risque de surtension lors du rétablissement du courant.

### Pajec

## 28 milliards FCFA pour dynamiser l'entrepreneuriat des jeunes au Togo

C'est un projet qui se révèle comme une aubaine pour les entrepreneurs et un catalyseur pour faire émerger des entreprises viables. Le Projet d'accompagnement des jeunes entrepreneurs sur les chaînes de valeurs créatrices d'emplois (Pajec) a été lancé, ce lundi 24 février à Lomé. Il met à la disposition des entrepreneurs une enveloppe ...



PAGE 5

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>SOMMAIRE</b></p> <p>L'enseignement technique Un levier pour l'avenir du Togo</p>  <p><b>P 5</b></p>	<p>Le développement à la base, levier de renforcement de l'économie</p>  <p><b>P 6&amp;7</b></p>	<p>African parks La logique d'accaparement des terres dénoncée dans un ouvrage journalistique</p>  <p><b>P 10</b></p>
---	--	--	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Comment changer une vie : histoire de Djialog Martine, pépiniériste à Cinkassé

**On dit qu'on ne naît pas leader, mais qu'on le devient. Dans le cas de Djialog Martine, cela ne fait aucun doute. Originaire de la région de Kara, elle est aujourd'hui pépiniériste à Cinkassé et propose des plants d'arbres fruitiers et de petits fruits à sa clientèle.**

Alors qu'elle n'était qu'une enfant, Djialog Martine a dû abandonner l'école pour vendre des produits alimentaires dans un petit marché de Kara. C'est là qu'elle a passé la plus grande partie de son enfance et de sa jeunesse. Mais en 2015, elle a traversé une période difficile. Sans moyens financiers pour relancer son commerce, sans travail ni espoir de s'en sortir, elle peinait à subvenir à ses besoins et à ceux de ses jeunes frères et sœurs. C'est alors qu'elle a pris la décision difficile de quitter Kara pour rejoindre un de ses parents à Cinkassé. « Cela n'a pas été facile », se souvient-elle. « J'étais mère et ne voyais aucun avenir pour moi. »

Comme elle était la deuxième d'une fratrie de 7 enfants, elle savait qu'il était attendu d'elle qu'elle contribue aux revenus du foyer. Elle n'avait donc pas le choix. Arrivée à Cinkassé, elle est devenue Serveuse Bar en 2016. « Ce n'est pas un travail que j'aimais,

mais ça me permettait au moins de survivre et avec les pourboires, je pouvais envoyer un peu de sous à mes frères et sœurs », explique-t-elle. « Je gagnais environ 20 000 FCFA par mois, soit juste assez pour m'alimenter et contribuer aux dépenses de la famille. » C'est en étant serveuse Bar qu'elle rencontre son futur mari fin 2016. D'un commun accord avec son mari, elle crée un jardin et se lance dans la vente de plants d'arbres fruitiers.

Le moment décisif s'est produit lorsqu'elle est devenue bénéficiaire du Fonds Nationale de la Finance Inclusive en 2018. « Au début, les choses étaient compliquées, mais j'étais déterminée à réussir », confie-t-elle. « Quand j'ai entendu parler du FNFI, j'étais galvanisée, j'y ai cru. J'ai dit à mon mari, c'est le moment de transformer ma vie. ». Elle a vu juste. Depuis qu'elle est devenue bénéficiaire FNFI, Martine a réussi à agrandir son jardin

qu'elle gère désormais avec son mari. Ses pépinières sont appréciées, ce qui lui permet de réaliser des ventes records. Grâce à ses revenus, elle peut à nouveau régler les frais de scolarité de ses frères et sœurs et surtout nourrir sa fillette de 2 ans.

association de son quartier, expérience qu'elle n'aurait jamais imaginé vivre avant de connaître de FNFI.

Son mari est extrêmement fier d'elle. « Je suis heureux de voir à quel point elle et s'est transformée », se réjouit-il. « On arrive à

cheminement vers la concrétisation d'une vision ainsi que des objectifs. Elle s'efforce désormais de développer son activité et d'accroître ses revenus. Elle veut notamment acheter une terre ayant une superficie plus grande que celle qu'elle exploite



**Djialog Martine**

De plus, elle est désormais estimée par les autres membres de la communauté. Récemment, elle a été choisie pour devenir trésorière d'une

peine à croire qu'il s'agit de la même femme que celle que j'ai rencontrée il y a 6 ans. »

Djialog Martine a surtout défini son propre

actuellement. Elle veut aussi avoir un forage pour être autonome en eau. « Je sais qu'avec le FNFI je vais relever tous ces défis », conclue-t-elle.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



**tm**

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Luc Biova  
Rachid Zakari  
Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution: TogoMatin  
Tirage: (2000 exemplaires)

Assemblée nationale

## Adoption d'un cadre législatif robuste pour la préservation de l'environnement

Hier à Lomé, la 6ème vice-présidente de l'Assemblée nationale, Myriam Dossou d'Almeida, a officiellement ouvert les travaux du séminaire parlementaire sur les changements climatiques. Organisées en collaboration avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), ces assises visent à accompagner les parlementaires dans l'élaboration et l'adoption d'une loi climat, essentielle au renforcement de la résilience du pays face aux défis climatiques et environnementaux.

menacer quelquefois, l'existence humaine sur la planète terre. Le Togo, comme l'ensemble du continent africain, subit de plein fouet les effets des changements climatiques. L'on enregistre l'érosion côtière qui menace les communautés du littoral, la perturbation des cycles agricoles affectant la sécurité alimentaire, des inondations et des

capable de répondre aux grandes transformations sociétales avec une vision réformatrice et pragmatique », a déclaré Myriam Dossou d'Almeida. Ainsi, face à l'urgence, cette approche trouve une résonance particulière dans la nécessité d'une gouvernance climatique inclusive et ambitieuse. Le droit de tout Togolais à vivre dans un environnement

cette dynamique, nous devons, en tant que parlementaires, adopter une posture résolue pour doter notre pays d'un cadre juridique robuste, garant de l'engagement de l'État dans la lutte contre les changements climatiques et du respect de nos obligations internationales », a insisté Myriam Dossou d'Almeida.

L'Assemblée nationale, consciente de son rôle central dans la consolidation de la gouvernance environnementale, s'engage à associer davantage la société civile dans l'élaboration et le suivi de cette future loi. « Nous avons la conviction que c'est par un dialogue inclusif et une mobilisation collective que nous pourrions garantir le succès de notre action législative et bâtir un avenir plus durable pour notre pays », a-t-elle ajouté. Le séminaire sur les changements climatiques marque une étape cruciale dans l'engagement collectif des acteurs en faveur de la lutte contre les changements climatiques. L'objectif est l'adoption d'un cadre législatif robuste pour la préservation de l'environnement au Togo.

« Le rôle des parlementaires est de légiférer. En 2024, l'APF a produit un corpus portant sur l'Accord de Paris, dont l'objectif est d'accompagner les pays francophones qui n'ont pas encore de lois en faveur du climat, à le faire. Le Bénin a une loi sur le climat. Le Togo n'en a pas encore. Donc, le Parlement togolais a sollicité l'appui de l'APF pour l'accompagner. Un projet de loi a été adopté en Conseil des ministres au mois de mai 2024 », a indiqué Alioune Dramé, conseiller à l'APF. L'élaboration d'une loi climat représente une étape cruciale pour structurer davantage les actions environnementales et assurer une transition écologique juste. Ce cadre législatif permettra non seulement de définir des objectifs précis, mais aussi, de mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour d'une cause commune.

La 6ème vice-présidente de l'Assemblée nationale s'est réjouie et a salué la qualité des excellentes relations qui ont toujours existé entre APF et l'Assemblée nationale du Togo.

Edem Dadzie



Photo de famille à l'ouverture du séminaire

Ce séminaire est aussi organisé avec le soutien de partenaires techniques tels que le Centre de recherche sur les changements climatiques (CRCC) et le West african science service centre on climate change and adapted land use (Wascal). En choisissant d'œuvrer dans ce sens, les autorités togolaises veulent doter le pays d'un cadre législatif robuste pour faire face aux défis climatiques qui, chaque jour, se font plus pressants.

« Je suis tentée de comparer le climat à un invité imprévisible à un mariage. Tantôt il vous offre un soleil radieux, tantôt il débarque avec des averses inattendues », a constaté Myriam Dossou d'Almeida. Les défis climatiques auxquels sont confrontées les sociétés modernes au 21ème siècle sont nombreux, urgents, alarmants et persistants.

Souvent interconnectés, ils semblent se complexifier jours après jours, et mettent à dure épreuve la vie quotidienne des populations, allant jusqu'à

sécheresses qui se succèdent avec une intensité croissante ou la pression accrue sur les ressources naturelles.

Les populations, particulièrement celles de la région septentrionale et côtière ressentent durement les effets du dérèglement climatique. Ces effets sont perceptibles surtout avec l'augmentation des sécheresses, la dégradation des terres et des phénomènes météorologiques extrêmes qui compromettent la sécurité alimentaire et le bien-être des Togolais.

« Face à ce défi, le Togo est tout à la fois en réflexion et en action sur la lutte contre les changements climatiques, sous le leadership pragmatique de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République. En effet, grâce à la vision éclairée du président de la République, l'histoire des institutions modernes retiendra que le Togo, en basculant dans la cinquième République, a su mettre l'accent sur un Etat stratège,

sain a même été élevé au rang de droits à valeur constitutionnelle. Et dans ce prolongement, la Constitution impose aux pouvoirs publics le devoir de préserver ce patrimoine commun.

Ce double engagement constitutionnel pour un environnement sain s'est traduit par plusieurs initiatives, notamment, l'instauration de la Journée nationale de l'arbre, le 1er juin de chaque année ; l'adoption de la stratégie de Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) ; le lancement du projet décennal de reboisement « 1 milliard d'arbres », visant à restaurer nos écosystèmes et renforcer la résilience de notre territoire face aux effets du changement climatique.

Par ailleurs, dans cette réorganisation constitutionnelle, le rôle du législateur est central pour orienter les politiques publiques vers une transition écologique efficace. « Inspirés par

Amu

## 2,4 millions de personnes prises en charge en 2024

L'accès aux soins de santé est important pour le bien-être des populations et le développement d'une nation. C'est en prenant en compte cette nécessité que le Togo poursuit l'extension de l'Assurance maladie universelle (Amu) afin d'offrir une couverture médicale à un plus grand nombre de citoyens.

Cette initiative, qui s'inscrit dans la volonté du gouvernement de garantir des soins accessibles et abordables, marque une avancée vers la protection sociale pour tous.

### Un dispositif en pleine expansion

Le 1er janvier 2024, le président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a fait passer un cap supérieur au projet d'assurance maladie pour tous. Renforcée progressivement, l'Amu vise à couvrir l'ensemble des Togolais.

Le programme s'étend désormais à un plus grand nombre de personnes. Les bénéficiaires de l'Amu ont par exemple accès à un panier de soins essentiels comprenant les consultations médicales dans les centres de santé agréés ; les médicaments essentiels à prix réduit ou gratuits selon les cas ; les hospitalisations et les soins spécialisés selon les niveaux de référence ; la couverture des soins maternels et infantiles...

### Les catégories de personnes couvertes

Les efforts du Togo pour atteindre à terme l'objectif d'extension de l'Amu à toutes les couches de la ...

Suite à la page 4

Amu

Suite de la page 3

## 2,4 millions de personnes prises en charge en 2024

...population, surtout aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment les handicapés et les personnes âgées, sont salués. Le nombre de personnes couvertes en 2024 est de 2,4 millions, selon le Rapport de l'étude au fond du projet de loi de finances, exercice 2025.

Les catégories actuellement couvertes sont les fonctionnaires et autres agents de l'État, les forces de l'ordre et de sécurité et les retraités relevant de la Caisse de retraite ainsi que leurs familles ; les élèves des établissements scolaires publics de l'enseignement général et de l'enseignement technique et professionnel (relevant initialement de l'assurance spéciale School Assur qui sont désormais reversés à l'Amu et confiés à la gestion de l'Inam sous l'appellation School Amu).

Sont aussi concernés les salariés du secteur privé formel et les retraités relevant de la Caisse



nationale de sécurité sociale avec leurs familles. En fait, selon les autorités, désormais quand on parle de l'Amu, on parle de l'assurance maladie de l'Inam et de l'extension confiée à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Les autres couches, comme les personnes en

situation de vulnérabilité et de précarité, les travailleurs des secteurs artisanal, agricole, de l'économie informelle et autres, vont être intégrées de façon progressive, conformément aux textes.

### Impact direct

L'extension de l'Amu

entraîne plusieurs effets positifs sur la population, comme un accès élargi aux soins. Les citoyens peuvent se soigner sans crainte du coût des consultations et des médicaments. Est aussi effective, une réduction des dépenses de santé. Les ménages sont moins exposés aux

risques financiers liés aux maladies. Cela engendre une meilleure prévention des maladies et un renforcement du système de santé. L'assurance maladie universelle illustre donc la volonté du Togo d'instaurer un système de santé plus inclusif.

TM

### Sénatoriales

## Aucune réclamation n'a été enregistrée suite aux résultats provisoires

Les résultats définitifs des élections sénatoriales tenues le samedi 15 février 2025 au Togo ont été proclamés solennellement par la Cour constitutionnelle, le lundi 24 février 2025 au siège de l'institution sise à la Cité OUA à Lomé.

Cela intervient en application des dispositions de l'article 104 du Code électoral. Aucune réclamation n'ayant été enregistrée suite aux résultats provisoires donnés depuis le dimanche 16 février 2025 dernier par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), ces résultats définitifs proclamés confirment la large victoire du parti Union pour la République (Unir).

La proclamation solennelle des résultats définitifs des sénatoriales s'est déroulée en présence des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement dont le ministre Awaté Hodabalo de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de

la Chefferie coutumière, des membres de la Ceni, et des représentants des partis politiques.

Au regard de ces résultats définitifs proclamés solennellement par la Cour constitutionnelle, sur les 41 sièges des membres élus du Sénat, le parti Unir se frotte les mains avec 34 sièges, suivi des formations politiques le Bloc alternatif togolais pour une innovation républicaine (Batir) avec 02 élus ; Togo Autrement avec un 01 élu, l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (Addi) avec un 01 élu ; Union des forces de changement (UFC avec un 01 élu ; Cercle des leaders émergents (CLE) avec un 01 élu ; l'indépendant « Les deux bisons » de Robert Olympio avec un 01 élu.

Sur les 1706 conseillers régionaux et conseillers municipaux constituant les grands électeurs, inscrits pour l'ensemble du territoire national, 1561 ont

pris part aux opérations de vote, soit un taux de participation de 91,50%. Au total, étaient engagés dans

nommés dans les prochains jours par le président de la République.

Conformément à l'article 3,

conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants ainsi que le statut des anciens sénateurs, au



Prof. Djobo-Babakane Coulibale, président de la Cour constitutionnelle

cette course électorale au Sénat, 89 candidats pour 41 sièges mis en jeu. Avec ces 41 sénateurs élus, le Sénat togolais attend être au complet avec 20 autres membres devant être

alinéa 4, de l'ordonnance N° 2024-001/PR du 05/11/2024 fixant le nombre de sénateurs, les indemnités, les conditions d'éligibilité ou de désignation, le régime des incompatibilités et les

Togo "Le Sénat se réunit de plein droit le deuxième jeudi qui suit la proclamation des résultats définitifs". Cela va donc être le jeudi 6 mars 2025.

La rédaction

Pajec

## 28 milliards FCFA pour dynamiser l'entrepreneuriat des jeunes au Togo

**C'est un projet qui se révèle comme une aubaine pour les entrepreneurs et un catalyseur pour faire émerger des entreprises viables. Le Projet d'accompagnement des jeunes entrepreneurs sur les chaînes de valeurs créatrices d'emplois (Pajec) a été lancé, ce lundi 24 février à Lomé. Il met à la disposition des entrepreneurs une enveloppe de 28 milliards de FCFA.**

Visant à soutenir la jeunesse togolaise dans la concrétisation de ses projets, le Pajec s'est fait chair ce lundi par la voix de la ministre du Développement à la Base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mazamesso Assih. L'initiative a pour but de renforcer les compétences des jeunes et de financer des projets à fort potentiel. Les bénéficiaires devront appartenir aux catégories des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Le gouvernement, conscient des obstacles auxquels font face les jeunes entrepreneurs, met en avant un accompagnement global. Mazamesso Assih a souligné que le gouvernement est conscient des défis auxquels les jeunes sont confrontés. "Nous savons que l'accès au financement, au marché et aux compétences est essentiel pour la réussite de leurs projets." Un soutien complet sera offert, comprenant des formations, des subventions, des prêts avantageux, et un suivi personnalisé pour assurer la réussite des entreprises sélectionnées.

Le Pajec se distingue par sa vision à long terme. Loin des aides ponctuelles, le projet assure un suivi constant des bénéficiaires. "Une fois financés, ils seront suivis jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes", affirme Paterne

économique durable.

Une attention particulière est également portée aux femmes entrepreneures, avec des programmes d'alphabétisation et de formation adaptés. Ces mesures visent à réduire les inégalités et à encourager une plus grande participation des jeunes filles dans l'entrepreneuriat, un secteur encore trop peu investi par elles.

Le Pajec ne se limite pas à un simple financement. Il s'accompagne d'un système de pré et post-financement, un dispositif qui permet un accompagnement technique afin de garantir la viabilité à long terme des entreprises soutenues. Ce programme s'appuie sur une stratégie des chaînes de valeur et la collaboration avec les institutions financières locales pour améliorer la compétitivité et faciliter l'accès au marché.

"Les très petites, petites et moyennes entreprises constituent le fondement essentiel d'une prospérité économique durable", a insisté Mazamesso Assih. Ces entreprises représentent plus de 75% de la population togolaise et sont des leviers essentiels pour le développement économique du pays. Le Pajec est donc bien plus qu'un projet : c'est un véritable tremplin pour la jeunesse togolaise. Un défi à relever avec ambition et rigueur pour un avenir prospère.

**Edy Alley**

Vente aux enchères

## L'OTR met en vente 60 conteneurs à Lomé

**L'Office togolais des recettes (OTR) annonce une nouvelle vente aux enchères publiques, ce mardi 25 février. L'événement, qui se déroulera à la direction des opérations douanières de Lomé-Port, propose aux enchérisseurs 60 conteneurs remplis de diverses marchandises.**

Les biens mis aux enchères sont des biens saisis ou en souffrance sous douane, régulièrement mis en

procéder à l'enlèvement immédiat des biens adjugés. Un règlement rapide est indispensable, car, comme le précise l'OTR, « les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 h 30 le jour de leur achat verront leur adjudication annulée. »

Cette vente aux enchères s'inscrit dans une



vente par l'OTR pour libérer l'espace portuaire et permettre aux autorités douanières de maintenir une gestion efficace des stocks.

La participation à cette vente est soumise au paiement préalable d'une somme non remboursable de 25 000 FCFA. Les enchérisseurs devront régler la totalité de leurs enchères sur place, majorée de 12 %, et

série entamée dès le mois dernier par l'OTR, visant à libérer l'espace douanier et à permettre à l'administration de récupérer des fonds. Ces opérations régulières offrent une occasion unique d'acquérir des biens divers à des prix compétitifs, tout en contribuant à l'efficacité du système douanier national.

**Edy Alley**



**Mazamesso Assih, Ministre du Développement à la Base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes (au milieu)**

Ceux-ci devront proposer des projets dans des secteurs stratégiques, tels que l'agrobusiness, le transport ou la logistique, des domaines au cœur des priorités du gouvernement.

Wilfrid Abiola, représentant de la Banque africaine de développement (BAD). Cette approche, axée sur la pérennité, vise à faire en sorte que chaque entreprise soutenue devienne un acteur

L'Enseignement technique

## Un levier pour l'avenir du Togo

**La semaine de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (ETFP) se positionne comme un tremplin vers les innovations technologiques. Pour le lancement de sa quatrième édition, la ville de Kara a accueilli les festivités, ce 21 février.**

Placé sous le signe de l'innovation et de l'employabilité des jeunes, l'événement a réuni personnalités politiques, éducatives et des acteurs clés du secteur. Cette année, le thème retenu, « La formation en alternance, un modèle gagnant pour les entreprises et l'employabilité des jeunes », met en lumière un enjeu majeur pour le

développement du Togo. Le ministre de l'Enseignement technique, Isaac Tchiakpé, a souligné l'importance de repenser l'enseignement pour qu'il soit plus en phase avec les exigences du marché du travail. Selon lui, il s'agit de déconstruire les stéréotypes qui réduisent l'ETFP à une "voie secondaire" et de valoriser cette filière qui offre des ... perspectives professionnelles solides et variées.

La présidente du comité d'organisation, Kayi Alognon, a souligné l'implication de 44 établissements et centres de formation dans le modèle

de l'alternance, visant à améliorer l'adéquation entre les compétences acquises et les besoins des entreprises. Ce modèle, selon elle, est « une solution efficace pour répondre aux défis du chômage et du sous-emploi. »

Le ministre a également évoqué l'engagement du président Faure Gnassingbé, dont les réformes éducatives ont permis de moderniser et d'adapter les infrastructures de formation. L'ETFP se positionne aujourd'hui comme "le levier stratégique essentiel pour l'essor du pays", un socle pour la compétitivité et

l'innovation. Au-delà des discours, la semaine a été marquée par des ateliers, des conférences et des expositions permettant

prometteur. La semaine de l'ETFP est un appel à l'action. Un véritable moteur pour l'employabilité des jeunes et pour un Togo qui, grâce



aux jeunes de montrer leur savoir-faire et de s'engager dans une réflexion commune pour façonner un avenir professionnel

à son investissement dans la formation, entend être prêt pour relever les défis de demain.

**Edy Alley**

# Le développement à la base, levier de renforcement de l'économie

**Tissu essentiel de l'économie, le commerce nourrit et participe énormément au Produit intérieur brut (PIB) du pays. Pour le promouvoir, les autorités construisent des marchés dans les différentes localités. C'est l'un des pans essentiels de l'économie dans un secteur où les femmes sont de plus en plus sollicitées.**

Le marché est l'épicentre de l'activité économique. Surtout lorsqu'il est moderne, il engendre la satisfaction des différentes parties prenantes. Des étals regorgeant de produits locaux, les commerçants indépendants, les petits entrepreneurs familiaux, tout le monde contribue à la vitalité économique en proposant une diversité de biens et de services.

## Diversité, formalisation, infrastructures

La formalisation, c'est l'un des défis que s'attèle à relever la Délégation à l'organisation du secteur informel (Dosi). Elle accompagne les acteurs vers une formalisation

inclusive (FNFI) et ses produits, des crédits sont offerts aux couches vulnérables pour la mise en place ou l'extension de leurs activités génératrices de revenus. De 2014 à fin 2023, le FNFI a accordé près de 110 milliards de francs CFA de crédits à 1,86 million de bénéficiaires, avec un taux de remboursement d'environ 95 %.

L'esprit entrepreneurial anime dans chaque région les petites entreprises, les artisans talentueux, les grossistes, les revendeuses de denrées alimentaires, de produits cosmétiques, les vendeuses de pagnes, d'accessoires, d'ustensiles de cuisine, etc.

Pour tout ce monde, au moins 2 grands marchés ont été réhabilités en 2023 : celui de Kara au nord du pays et celui de Kpalimé dans la région des Plateaux. En 10 ans, les autorités revendiquent la construction de près de 500 ouvrages marchands.

Les travaux d'extension du marché de Kpalimé ont

des hangars de vente de charbon, etc. sur une superficie de 10 hectares. S'agissant du marché de Kara, il vient apaiser

nombreux. Les Nana Benz en l'occurrence représentent des figures emblématiques qui continuent de jouer un

été les premières au Togo à s'offrir les luxueux et coûteux véhicules Benz qui sont symboles d'opulence. La contribution des Nana



Aperçu du marché de Kpalimé

le cœur des hommes et femmes impactés par l'incendie d'il y a quelques années. Le Togo sait que sa population est grandement tournée vers le commerce et met les moyens en jeu pour l'encourager.

La politique de promotion

rôle vital dans l'économie nationale. En retour, le gouvernement leur accorde une place cruciale dans le processus de développement. Prochainement, un musée sera installé en leur honneur.

Devoir de mémoire, les Nana Benz ont contribué à façonner l'histoire. Elles sont influentes au Togo, particulièrement associées à l'industrie du pagne qui est une partie essentielle de la culture vestimentaire en Afrique de l'Ouest. L'histoire des Nana Benz remonte au 20e siècle, dans les années de l'indépendance. Ces femmes ont su saisir l'opportunité commerciale avec la mise sur le marché des pagnes hollandais encore appelés wax, elles ont ainsi contribué à la croissance de l'industrie textile.

Le nom "Nana Benz" leur a été donné en référence à leur bravoure, leur résilience et leur capacité financière. Le terme Nana est un titre honorifique et Benz fait référence à la marque de voiture. Ce sont ces femmes qui ont

Benz à l'essor du pays n'est pas à nier. En tant que femmes d'affaires prospères, elles ont une influence qui leur a permis d'impacter positivement la vie sociale en soutenant des causes communautaires et en jouant un rôle actif dans la vie publique.

Aujourd'hui, plusieurs d'entre elles sont décédées mais leur héritage continue d'inspirer de nouvelles générations d'entrepreneuses togolaises. C'est pour conserver ce mythe que le musée Nana Benz va être construit à Lomé.

## Infrastructures socio-collectives

Pour soutenir le développement à la base, plusieurs initiatives dynamisent aujourd'hui la vie des populations. À travers une approche participative, le gouvernement togolais investit dans des microprojets d'infrastructures communautaires, ce qui renforce la cohésion sociale, améliore les conditions de vie et favorise le développement



Femmes au marché

progressive de leurs activités afin qu'ils puissent bénéficier de certains avantages offerts par l'État.

Déjà, avec le Fonds national de la finance

duré 26 mois. L'ouvrage est dorénavant doté de 2 000 places dont 1 700 assises pour les commerçants. Elle rassemble des magasins de stockage, des boutiques, des salles,

de la gent féminine bat son plein au Togo. Que ce soit hier ou aujourd'hui, les mécanismes créés au sommet de l'État pour avancer avec les femmes main dans la main sont

durable.

Le Projet de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (Psmico) fait du bien aux communautés togolaises, avec les changements positifs qu'il apporte à l'échelle locale. Le Psmico a été créé pour accompagner le processus de mise en place et de gestion des infrastructures socio-collectives afin de satisfaire durablement les besoins des populations des communautés à la base. Ses objectifs spécifiques sont de relever les capacités opérationnelles des Comités de développement à la base (CDB) ; rendre ces comités plus efficaces dans la résolution de leurs problèmes ; promouvoir l'auto-développement des communautés à la base.

Pour avoir accès au projet, les communautés doivent disposer d'un plan d'action villageois. Pour les communautés qui n'en disposent pas, elles ont la possibilité de solliciter l'appui du projet pour l'élaboration de leur plan d'action. Elles doivent également remplir la condition

de la participation communautaire à la réalisation du microprojet. « Cette participation doit être en nature et ou en espèce et doit représenter 5 % du montant du microprojet », souligne l'Anadeb.

Les responsables apportent leur appui à l'élaboration des plans d'action. Ils procèdent également à l'analyse des demandes exprimées par les communautés ; de l'appui à la mobilisation locale ; aux choix des entrepreneurs ; à la réalisation des ouvrages ; au renforcement des capacités des acteurs locaux ; au suivi, évaluation et capitalisation.

Depuis que le Psmico a été lancé jusqu'à 2021, 113 forages ont été construits pour le compte des communautés à la base. Sur la période 2011-2021, ce sont 550 salles de classe qui ont été construites et réhabilitées tout comme 465 hangars de marché. L'Anadeb estime à 204 le nombre d'infrastructures d'assainissement. 15 maisons de jeunes ont été installées. 732 plans d'action villageois ont été élaborés. Les financements engagés



Unité d'eau



Construction d'un nouveau marché

de 2011 à 2021 sont de 21,4 milliards de francs CFA par l'État et ses partenaires.

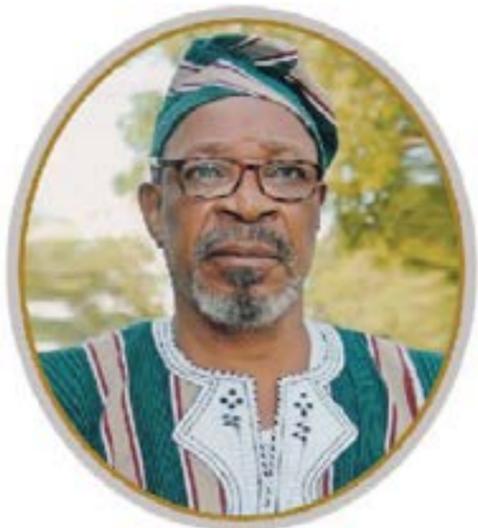
Par ailleurs, l'amélioration de l'accès à l'eau potable

à 1 500 habitants par la réalisation de 1 250 forages équipés de pompes à motricité humaine, la construction de 1 245 postes d'eau autonomes à pompage

solaire, sont autant d'initiatives qui trouvent résonance favorable dans les actions du gouvernement.

**Attipoe Edem Kodjo**

#### AVIS DE DECES



#### Professeur Lantam-Ninsao Sey-Sandah

Décédé le **03 janvier 2025** à l'âge de **82** ans



Docteur en Droit international et professeur à l'Université de Lomé, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale, ancien conseiller à la Primature, co-fondateur et ancien coordonnateur de la Fédération des églises évangéliques du Togo (FEET), ancien président de l'Association des étudiants togolais de l'Université du Bénin (1974-1975).

Décès survenu le **03 janvier 2025** à son domicile à Lomé dans sa **82ème** année

La famille Lantam-Ninsao, les familles parentes et alliées, profondément touchées par les marques de sympathie et d'affection que vous avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher regretté, Professeur Lantam-Ninsao Sey-Sandah dit « le Vieux », vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir honorer de votre présence ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Mercredi 26 février 2025** / à Lomé : **16h00 à 18h00** Hommages de l'Université de Lomé par ses pairs (Faculté de Droit)

**Jeudi 27 février 2025** / à Lomé : **18h00** Veillée de chants et d'hommages sur le terrain Nazod, rue Kpatcha, quartier KEGUE suivi de la chapelle ardente au domicile du défunt

**Vendredi 28 février 2025** / à Bitchabé **11h00** : Départ du corps pour Bitchabé son village natal (préfecture de Bassar) 20h00 à l'aube : à Bitchabé, prières, adorations et veillée de chants traditionnels au domicile du défunt à Bitchaab-Kpandjal

**Samedi 01 mars 2025** / à Bitchabé **07h00** : Exposition du corps et derniers hommages publics

**08h00** : Culte d'enterrement

**09h00** : Enterrement au cimetière familial de Bitchaab-Kpandjal

**10h00** : Salutations d'usages à la famille suivies des danses et chants traditionnels

**Dimanche, 02 Mars 2025** / à Bitchabé **08h00** : culte de sortie de deuil

Sunu Bank Togo

## Contre vents et marées, restructuration nécessaire pour un avenir pérenne

Confrontée à des difficultés économiques, décriées ces derniers jours par la Presse, Sunu Bank Togo s'est en réalité engagée dans une restructuration d'ampleur. Au cœur de cette transformation, un redéploiement stratégique, une recapitalisation exigeante et un dialogue délicat avec les syndicats. Mais au-delà des turbulences, la banque réaffirme son engagement à long terme sur le marché togolais.

populaire pour l'épargne et le crédit (BPEC). Ceci, dans l'espoir de consolider sa présence dans le secteur bancaire ouest-africain. Néanmoins, cette acquisition s'est accompagnée d'un pesant précédent. La banque a hérité « d'une position, d'un actif et d'un passif social »

première rentabilité atteinte en 2022, le contexte concurrentiel togolais, avec 14 banques en activité à fin 2024, a poussé l'institution à revoir son modèle.

**Des mesures drastiques pour un redressement efficace**

et stratégique, avec la fermeture de 7 agences et cash-points jugés non rentables. La banque précise néanmoins que « même avec la probable fermeture de 07 agences, le réseau de Sunu Bank restera l'un des plus vastes du pays », avec 28 implantations encore en activité. Ensuite, une digitalisation accélérée, visant à offrir aux clients des services bancaires accessibles à distance et à optimiser l'efficacité du personnel. Enfin, la banque s'oblige à un renforcement du capital, imposé par la réglementation de la BCEAO, qui exige désormais un capital social minimal de 20 milliards FCFA. La banque doit donc mobiliser ses actionnaires et attirer de nouveaux investisseurs, tout en garantissant « des garanties de rentabilité de leur investissement ».

**Un dialogue social sous tension**

Si ces mesures s'inscrivent dans une logique d'optimisation, elles suscitent néanmoins des tensions avec les syndicats.

Ces derniers ont exprimé leur opposition aux réformes en adoptant une posture de confrontation, alors que Sunu Bank Togo affirme avoir « plusieurs fois invité les syndicats à la table des discussions ».

Malgré ces crispations, une évolution récente pourrait changer la donne. Le 22 février, le Synbank a annoncé la suspension de son mot d'ordre de grève, ouvrant la voie à un dialogue plus apaisé. Un tournant à surveiller de près, car la stabilité de la banque en dépend.

**Un avenir sous haute surveillance**

Sunu Bank Togo traverse une période charnière. Entre restructuration, recapitalisation et négociations sociales, son avenir se joue maintenant. Mais en dépit des défis, le groupe Sunu se veut rassurant : il compte poursuivre ses investissements au Togo, affirmant ainsi son engagement envers le secteur bancaire national et son rôle dans l'économie du pays.

TM



L'histoire de Sunu Bank Togo est celle d'une reprise ambitieuse. En 2017, le groupe Sunu prend le contrôle de la Banque

liés à son passé de caisse d'épargne publique, ce qui a mis en mal sa rentabilité. Malgré des efforts considérables et une

Face à ces défis, Sunu Bank Togo déploie une série de réformes. Parmi les actions phares figurent d'abord, un redéploiement géographique

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

#### BIBLIOTHEQUES

**BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

**CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

**INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

#### LIBRAIRIE

**GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

**LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

**LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

**LIBRAIRIE STAR:** Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

#### ESPACES CULTURELS

**CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

**CENTRE CULTUREL:** DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

**CENTRE CULTUREL:** LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

#### MANNEQUINAT & HÔTESSE

**ALLURE MODE AGENCY;** Tel: 99 22 04 62

**CHALLENGE AGENCY;** Tel: 92 27 91 66

#### SALLE DE CINEMA

**HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

**CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

**CINEMA GREENFIELD:** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

#### AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners:** Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

#### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

**RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marche Le Champion)

**MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)

**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT:** Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

**COURS DE CAPOEIRA:** Salle GYM TONIC.

Tél: 90 79 79 90

**COURS DE ZUMBA:** HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**COURS DE ZUMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

#### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

#### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpôé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)

**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV:** Tél: 22 20 13 20

**TOGO CELLULAIRE:** Tél: 22 22 66 11

**TOGO TELECOM:** Tél: 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA;** Tél: 22 23 46 77

**CLINIQUE BIASA;** Tél: 22 21 11 37

**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL;** Tél: 22 25 92 77

**CHU TOKOIN;** Tél: 22 21 25 01

**CHU CAMPUS;** Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

**HORLOGE PARLANTE;** Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

**Le NAUTILUS-FITNESS:** HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpôé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

**GYM FIL«O»PARC** (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

Ambassade du Togo en France

## Ouro-Koura Agadazi sans langue de bois face à ses détracteurs

*Depuis la nomination de M. Ouro-Koura Tchagara Agadazi comme ambassadeur du Togo en France, les débats s'enflamment sur la toile, tant au pays qu'au sein de la diaspora. Les commentaires, parfois vifs et controversés, placent au centre de l'attention celui qui porte désormais le titre d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République togolaise près la République française. Face aux critiques, souvent infondées, qui circulent à son sujet, le diplomate n'a pas souhaité rester silencieux. Saisissant l'occasion d'un message de félicitations de son prédécesseur, Calixte Madjoulba, Ouro-Koura Agadazi a tenu à exprimer son état d'esprit face à ce qu'il considère comme une vague d'attaques et de désinformation à son encontre.*



Ce mardi 25 février, lors d'un échange avec des journalistes, il est apparu serein, malgré un emploi du temps chargé marqué par de nombreux appels, signe que les préparatifs pour sa prise de fonction avancent rapidement. Évitant de s'attarder sur les polémiques, il a insisté sur l'essentiel : son engagement à représenter avec dignité et efficacité le Togo en France, et à défendre avec loyauté les intérêts de son pays sur la scène diplomatique. Voici l'intégralité du message de l'ambassadeur Ouro-Koura Agadazi.

Son Excellence l'ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Togolaise près la République Française, Monsieur Ouro-Koura Tchagara Agadazi remercie Monsieur Calixte MADJOLBA, ministre de la Sécurité et de la Protection Civile.

Je suis très touché par les paroles affables et le soutien que vous m'apportez à la suite de ma nomination au poste d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Togolaise près la République Française par son

Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, à travers votre message qui a été publié dans le journal en ligne LE NOUVEAU REPORTER du 23 février 2025 et je vous en remercie vivement.

Je voudrais saisir l'occasion pour vous exprimer toute ma fierté pour l'énorme travail que vous avez abattu quand vous assumiez les hautes fonctions d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de notre pays en France. Durant

vos parcours, toutes vos actions ont significativement renforcé les liens d'amitié et de coopération qui unissent le Togo et la France.

Votre message intervient au moment où certains s'acharnent à remettre en cause tous les efforts qui ont été engagés pour dynamiser les relations entre le Togo et la France.

En effet, un certain Raphael Gbadoe a cru bon de faire circuler des inepties sur les réseaux sociaux en faisant du nouvel Ambassadeur que je suis, le bourreau des populations de Lomé et de Sokodé ma ville natale lors des insurrections organisées par les partis politiques de l'opposition. Le comble, un certain activiste nommé Ferdinand Ayite en conflit avec la loi, spécialisé en apologie de délation, de calomnie et adepte du sensationnel a bruyamment relayé sur les réseaux sociaux les propos de GBADOE faisant de moi, le bourreau des populations de Lomé et de Sokodé en affirmant, je cite :

1) « Le Lieutenant Ouro-Koura Tchagara Agadazi se serait personnellement impliqué dans la répression sanglante et l'assassinat des militants

de l'opposition au rond-point du port Autonome de Lomé dans les années 1991, 1992 et 1993 sous les ordres du Commandant Narcisse Yoma Djoua, un autre tristement célèbre criminel de l'armée togolaise ».

2) « En 2005, lors de la répression meurtrière et sanglante ayant balisé la voie à la prise du pouvoir de Faure Gnassingbé succédant à son père, le Lieutenant-Colonel Ouro-Koura Tchagara Agadazi était le principal coordonnateur des milices appuyées par certains enfants de feu Gnassingbé Eyadema qui ont massacré avec des armes de guerre les militants de l'opposition. Le rapport de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) rendu public en décembre 2005 cite nommément « M. Agadazi avec une équipe de milices et 7 bérets rouges, qui s'était chargée de la répression à Komah, Dadambara, Kparataou et Tchalo » ».

3) « En 2017, lors des manifestations populaires organisées par le Parti National Panafricain (PNP) exigeant les réformes politiques, une vague d'expéditions punitives et de répressions sanglantes s'est abattue sur les militants de ce parti et l'ensemble des partisans de l'opposition sur toute l'étendue du territoire. Dans une prise de parole publique, le Colonel Ouro-Koura Agadazi alors ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, a accusé à tort les militants du PNP de recourir au mode opératoire qui serait celui des djihadistes de Tombouctou (Mali) ».

Fait sidérant, RFI, une radio de renommée mondiale s'est fait le devoir d'être le porte-parole des sieurs Gbadoe et Ayite pour véhiculer les inepties qui circulent sur les réseaux sociaux depuis plus d'une semaine sans faire le moindre effort de vérification en me contactant pour des propos contradictoires de ces prétendus assassinats dans les zones citées (Lomé et Sokodé), ou auprès des autorités locales ou des familles des victimes.

Concernant l'allégation relative à la répression et l'assassinat des militants de l'opposition au rond-point du port autonome de Lomé, nous voulons faire remarquer que les partis politiques d'opposition existent au

Togo et fonctionnent en toute liberté. A défaut de me contacter, RFI pouvait soit prendre contact avec les partis politiques de l'opposition pour qu'ils leurs donnent la liste de leurs militants qui auraient été prétendument tués par le Colonel Agadazi, soit prendre contact avec les membres des familles victimes.

Pour le deuxième point, la même chaîne internationale avait tous les moyens pour vérifier ces allégations auprès des autorités locales (chefs cantons, chefs coutumiers et les autorités administratives) de Komah qui se trouve être ma localité natale, de Kadambara, Kparatao et Tchalo ou auprès des parents des victimes pour obtenir la liste des prétendues victimes des répressions orchestrées par le Colonel Agadazi dans les localités citées. Mieux, au-delà de ces canaux de vérifications, RFI pouvait utiliser un précieux outil de vérification pour infirmer ou confirmer les dites allégations en saisissant les éminentes personnalités locales fortement engagées aux cotés des forces de l'ordre et de sécurité pour garantir l'intégrité physique de chaque habitant et de chaque habitante de la préfecture de Tchaoudjo. Au rang de ces éminentes personnalités, nous pouvons citer le Ministre Foli-Bazi Katari, actuel ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, originaire de Tchalo qui pouvait se rendre utile dans la vérification de ces allégations rapportées par les sieurs Gbadoe et Ayite qui n'ont d'objectif que de monter les populations de la préfecture les unes contre les autres. Il en est de même pour le canton de Kadambara dont le chef canton, Medjessiribi Madanoum, un énarque, ancien député à l'Assemblée Nationale et son frère, le Colonel à la retraite Ouro Bangna Nassam, ancien directeur des services des FAT et actuellement actionnaire d'une grande société de transport de la place qui jouent un rôle important dans la préservation de l'intégrité physique des personnes et des biens dans leur canton.

Parlant des accusations des deux activistes contre ma personne pour avoir traité les militants de PNP de djihadistes, il faut rappeler

que mes propos font suite à l'assassinat odieux de deux militaires en poste à mon domicile à Komah. En effet, l'on s'en souvient que le PNP de Tikpi Atchadam avait lancé en 2017 un mouvement insurrectionnel à Lomé, Sokodé et dans certaines villes du Togo pour renverser l'ordre constitutionnel. Lors de ce mouvement, les militants du PNP s'attaquaient à tout symbole de l'Etat. C'est dans cette situation qu'ils ont pris d'assaut ma maison à Komah en égorgeant froidement dans la nuit du 16 au 17 octobre 2017 deux militaires en poste et en saccageant tout l'immeuble. C'est à la suite de cet acte barbare et ignoble commis par le PNP que j'ai animé une émission sur une radio locale (KANAL FM) à Lomé pour situer l'opinion publique sur ce qui s'est réellement passé à mon domicile à Sokodé en déclarant avec responsabilité que le PNP est un parti djihadiste puisque le mode opératoire des militants déchainés du PNP ce jour a consisté à assassiner deux militaires en poste en tranchant la gorge, caractéristique propre des djihadistes au Sahel, en Occident et partout dans le monde. Ces propos que j'ai tenus lors de cette émission restent et demeurent assumés jusqu'à ce que le principal instigateur, Tikpi Atchadam actuellement en fuite et ses complices répondent de leurs actes devant les juridictions compétentes.

Compte tenu de ce qui précède, nous saisissons l'occasion pour appeler les journalistes de RFI et des autres médias à plus de professionnalisme dans le traitement des informations afin d'éviter d'envenimer le contexte sécuritaire mondial déjà tendu sur fond de crises ouvertes entre certains Etats.

Nous voudrions ici exprimer notre déférente gratitude au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé pour la confiance plusieurs fois renouvelée à ma modeste personne et prenons l'engagement solennel de nous mettre au service de la diplomatie pour le rayonnement des excellentes relations séculaires de coopération et d'amitié qui lient le Togo et la France.

## African parks

## La logique d'accaparement des terres dénoncée dans un ouvrage journalistique

**L'ONG African parks qui gère 23 parcs nationaux en Afrique fait du « néocolonialisme », selon Olivier van Beemen qui a publié un livre-enquête, titré : Au nom de la nature (édition de l'Échiquier). Ce travail est basé sur quatre ans d'investigation, six pays visités et près de 300 entretiens. L'auteur dévoile un modèle de conservation fondé sur la militarisation, la privatisation des terres et une gouvernance dominée par des élites occidentales. Il a été interviewé par Reporterre. Un entretien que reprend Togo Matin pour ses lecteurs.**

### Reporterre : Qu'est-ce qui vous a poussé à enquêter sur cette ONG présentée comme un modèle de conservation de la nature ?

Olivier van Beemen : Tout a commencé par hasard, en Zambie, lors d'une rencontre avec deux entrepreneurs néerlandais. Ils ne pouvaient plus se supporter, mais s'accordaient sur un point : ils espéraient qu'African parks se substitue à l'État zambien pour gérer le parc national de Kafue. Je n'avais alors jamais entendu parler de cette ONG. J'ai vite découvert une organisation d'une puissance insoupçonnée.

Sa devise, « a business approach to conservation », m'a tout de suite intrigué. Plus je lisais, plus je découvrais une gestion opaque et une logique d'accaparement des terres sous couvert de protection de la nature. Ce qui m'a également frappé, c'est le rôle majeur joué par certains grands donateurs et institutions internationales dans l'expansion d'African parks. Elle bénéficie du soutien de milliardaires et de gouvernements occidentaux, dont la France et l'Union européenne.

### Quelle a été votre plus grande découverte ?

L'élément le plus choquant a été la découverte de cas de tortures infligées à des présumés braconniers. Un ancien écordeur m'a confié qu'« il n'y a pas de droits de l'Homme dans le parc ». La militarisation de la conservation sous African parks est telle que les populations locales sont traitées comme des ennemis potentiels. Des habitants qui chassent du petit gibier ou collectent du bois pour leur maison sont arrêtés, parfois brutalisés, au même titre que des trafiquants d'ivoire.

African parks emploie un modèle qu'on appelle « la gestion déléguée », ce qui veut dire que l'ONG est

responsable à 100% pour tout ce qui concerne les parcs, qui occupent souvent une grande surface. Ce faisant, elle reprend des pouvoirs régaliens, comme le maintien de l'ordre et le monopole de la violence légitime. Selon ses détracteurs, African parks se comporte comme un véritable « État dans l'État ».

Des sources locales et des anciens employés d'African parks m'ont confié que l'organisation faisait ce qu'elle voulait. Au Bénin, elle a mis la pression sur un tribunal pour que les peines des braconniers présumés soient alourdies. Cette toute-puissance nourrit des tensions et suscite des résistances croissantes. Plusieurs témoignages évoquent également des restrictions sévères de circulation pour les populations locales, accentuant leur marginalisation et générant des conflits ouverts avec les autorités des parcs.

### Comment les contrats avec les gouvernements sont-ils négociés ?

African parks impose un modèle très rigide. Soit l'État accepte ses conditions, soit elle ne vient pas. Ces contrats lui accordent un contrôle total sur les parcs : décisions financières, gestion des ressources naturelles et même aspects sécuritaires. Ce modèle prospère surtout dans des pays en crise ou faiblement gouvernés, comme la République centrafricaine ou le Soudan du Sud.

Au Bénin, African parks gère le parc national de la Pendjari, et ses rangers ont été impliqués dans des opérations antiterroristes, ce qui dépasse largement leur mission initiale. En revanche, certains gouvernements, comme ceux du Sénégal, du Kenya ou de la Tanzanie, refusent de céder autant de souveraineté.

Ce qui est frappant, c'est que les contrats restent confidentiels, même pour les populations locales qui vivent à proximité des parcs et en subissent directement les conséquences. Elles n'ont pas le droit de connaître les conditions dans lesquelles « leurs terres » sont gérées. Et cela, pendant 20 ou 25 ans... Les habitants découvrent trop tard qu'ils ont perdu leur droit d'accès à des terres qu'ils occupaient depuis des

générations.

### African parks affirme que ses projets profitent aux communautés locales. Est-ce le cas ?

C'est un argument souvent mis en avant. Certes, il existe des habitants qui en bénéficient : quelques enfants reçoivent des bourses, certains chefs de village voient leur maison rénovée. Mais dans l'ensemble, African parks prive les populations de leurs moyens de subsistance sans tenir ses promesses de développement économique.

Dans la vision d'African parks, leur reprise d'un parc génère plus de touristes et des activités économiques de toute sorte, mais dans un parc comme Liouwa plains, situé dans un pays stable, la Zambie, et géré par l'ONG depuis plus de vingt ans, il n'y a que 900 touristes par an. L'argument économique est donc très discutable.

Vous décrivez un contrôle strict de l'information par African parks. Comment l'ONG a-t-elle tenté de vous empêcher d'enquêter ?

Elle se comporte comme quasi intouchable dans le monde de la protection de la nature. Son discours officiel met en avant des succès spectaculaires de réintroduction d'espèces en voie de disparition et de sécurisation de vastes territoires, soutenue par des vidéos promotionnelles très léchées, des reportages dans des médias prestigieux comme National Geographic. Les journalistes qui couvrent African parks sont souvent invités à visiter les parcs sous escorte.

Derrière cette façade se cache une organisation qui ne tolère pas la critique. En enquêtant, j'ai rapidement rencontré des résistances. African parks a d'abord tenté d'ignorer mes sollicitations, refusant toute interview officielle. Quand il est devenu évident que mon enquête avançait malgré tout, l'ONG a changé de stratégie, acceptant de me rencontrer. J'ai ensuite été confronté à des menaces judiciaires explicites. African parks m'a averti qu'elle pourrait réclamer des millions d'euros en dommages si mon livre nuisait à son financement.

L'ONG a également fait appel à Hill+knowlton strategies, une agence spécialisée dans la gestion de crise et de réputation, une entreprise qui travaille habituellement pour des industries controversées

comme le pétrole et le tabac. Elle est souvent accusée de pratiquer l'écoblanchiment et de manipuler l'opinion publique en faveur de ses clients.

En parallèle, j'ai aussi été confronté à des entraves sur le terrain. Au Bénin, j'ai été arrêté et accusé d'espionnage, une accusation manifestement infondée. Officiellement, l'ONG nie toute implication, mais il est difficile de croire qu'elle n'était pas au courant de ma présence, tant son contrôle sur les zones qu'elle administre est strict. Au Rwanda, il m'a été impossible d'obtenir une accréditation de presse, ce qui a entravé mon travail d'investigation, et en République démocratique du Congo, j'ai été bloqué pendant des heures sans raison apparente.



Olivier van Beemen

Votre livre montre qu'African parks perpétue une vision occidentale de la nature africaine. Comment ce mythe de la « nature vierge » façonne-t-il son action ?

L'ONG s'inscrit dans une vision où l'Afrique est perçue comme un « jardin d'Éden » à préserver de toute présence humaine. Ce fantasme occidental justifie une approche autoritaire de la conservation, effaçant toute trace de présence humaine. L'exemple de l'extension du parc de Marakele en Afrique du Sud est parlant. Son initiateur, le néerlandais Paul Fentener van Vlissingen, disait vouloir « remettre l'horloge 100 ans en arrière ». Or, il y a un siècle, l'Afrique était sous domination coloniale. Cette idéologie sous-jacente explique beaucoup de dérives. Plus largement, cela alimente un imaginaire où l'Afrique est un terrain de jeu pour riches philanthropes et aventuriers, perpétuant une logique coloniale sous couvert de

protection environnementale. Cette vision est renforcée par l'implication de grandes figures publiques comme le prince Harry, Taylor Swift ou Leonardo Dicaprio, qui promeuvent African parks comme une réussite, sans remettre en question les conséquences pour les populations locales.

L'historien Guillaume Blanc parle du « colonialisme vert » en Afrique. Votre enquête confirme-t-elle cette thèse ? Absolument. Dans le sens du colonialisme vert, l'historien français Guillaume Blanc avance que la gestion des milieux naturels est l'un des derniers domaines où il n'y a pratiquement pas eu de décolonisation. African parks est un cas d'école du néocolonialisme vert. Son modèle repose sur l'idée que

les Africains ne seraient pas capables de gérer eux-mêmes leurs parcs. Or, ses dirigeants sont presque exclusivement blancs, et les décisions sont prises sans consultation des populations locales, n'ayant guère voix au chapitre.

Le modèle d'African parks, qui repose sur l'exclusion des populations locales et une gouvernance centralisée, est profondément problématique. La conservation ne devrait pas opposer les humains et la nature, mais plutôt chercher à intégrer les communautés locales dans la gestion des parcs.

Il faut un équilibre où les habitants ont une réelle voix au chapitre et ne sont pas considérés comme des obstacles à la conservation. En l'état actuel, African parks impose ses règles de manière autoritaire, ce qui entraîne un rejet de la part des populations locales et, à terme, met en péril ses propres objectifs de conservation.

**Edem dadzie**

## Affaires

## Engagement de Yas Business Togo à booster les activités économiques à Tsévié

**Yas Business Togo a tenu, le 19 février dernier à Tsévié, une soirée dédiée à la collaboration économique. Cette initiative, portée par l'équipe B2B du groupe télécoms, illustre l'engagement de Yas Business Togo en faveur du développement des entreprises locales.**

Yas Business Togo veut dépasser le cadre d'un simple opérateur télécom pour se positionner comme un partenaire stratégique dans la transformation numérique des entreprises. À cette occasion, les participants ont découvert des solutions personnalisées conçues spécifiquement pour répondre aux besoins des organisations locales. Le moment clé de la soirée a été la présentation des solutions technologiques avancées, proposées par Yas Business Togo. Ces innovations visent à relever les défis spécifiques rencontrés par les entreprises locales. Une séance interactive de questions-réponses a permis aux

participants d'enrichir leurs connaissances grâce à l'expertise des spécialistes

Togo offre un accès à des solutions basées sur l'Intelligence artificielle, le

marché. Chaque solution développée est pensée pour produire des impacts mesurables, en augmentant votre productivité, en réduisant vos coûts et en stimulant une croissance

moment pour garantir une assistance ininterrompue 24h/7.

« Yas Togo n'est pas seulement une marque ; c'est une entreprise qui valorise l'innovation, la diversité et la créativité au service de nos partenaires. Notre nouvelle identité est le reflet d'une vision audacieuse, celle d'être le partenaire incontournable des entreprises dans leur quête d'excellence numérique », a déclaré Pierre-Antoine Legagneur, directeur général de Yas Togo



de Yas Business Togo. Avec des technologies de pointe, Yas Business

Cloud et la cybersécurité pour rester compétitifs et anticiper les tendances du

durable. Dans les prochains jours, des équipes dédiées seront disponibles à tout

La rencontre s'est conclue par un moment convivial autour d'un cocktail, favorisant des discussions informelles et constructives entre les participants, dans une ambiance propice aux partenariats et à la créativité. Cette initiative a non seulement consolidé les relations entre les parties prenantes, mais elle a aussi mis en avant les engagements majeurs de Yas Business Togo.

**Luc Biova**

### 7<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AMP-Uemoa

## Lomé ouvre la voie à une réflexion cruciale sur l'avenir de la médiation institutionnelle

**Au coeur du respect des droits des citoyens face à l'Etat, la médiation de la République au sein de l'Uemoa fait face à plusieurs enjeux de gouvernance. Pour les endiguer, la 7<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de l'Association des médiateurs des pays membres de l'Uemoa (AMP-Uemoa), se tient du 25 au 27 février 2025, à Lomé.**

C'est un événement majeur pour les médiateurs de la Région. Ce rassemblement s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par des défis sécuritaires et institutionnels qui interpellent tous les acteurs de la gouvernance en Afrique de l'Ouest. Depuis le début des années 90, les institutions de médiation des pays membres de l'Uemoa ont été créées pour résoudre les dysfonctionnements de l'administration publique et améliorer les relations entre citoyens et services publics. Ces institutions ont joué un rôle clé dans la modernisation des administrations et l'ancrage de l'Etat de droit. Selon le Représentant résident de

la Commission de l'Uemoa au Togo, Alioune Séné, « la médiation institutionnelle n'est pas une spécificité de nos États. Ces institutions ont toujours su, à travers leurs multiples apports, contribuer à la construction d'un État de droit. » Toutefois, les défis restent nombreux, et les médiateurs de la Région doivent aujourd'hui

médiateurs institutionnels, surtout dans le présent contexte sécuritaire, n'est pas de nature à favoriser la bonne exécution et le suivi de leurs interventions », souligne Alioune Séné. Ce constat est d'autant plus alarmant que certaines institutions de médiation, comme celles du Niger, de la Guinée et du Burkina Faso, ont été suspendues

Cependant, l'AMP-Uemoa reste résolue à faire face à ces défis. L'objectif de cette 7<sup>e</sup> Assemblée générale est d'identifier des actions concrètes pour répondre aux défis fonctionnels et existentiels des institutions de médiation. « Il s'agit de définir la modalité de la mise en œuvre de la stratégie 2024-2028, de renforcer la place de la médiation dans nos pays et de garantir son efficacité », déclare la présidente de l'AMP-Uemoa, Awa Nana Daboya. Les travaux se concentreront également sur la protection des droits des citoyens, la paix sociale, et l'intégration régionale, des sujets qui sont plus que jamais au cœur des préoccupations de la sous-région.

dans l'espace Uemoa, où les médiateurs joueront un rôle central dans la préservation des droits des citoyens et dans le renforcement de la démocratie.

Cette rencontre de 3 jours à Lomé marque un tournant pour la médiation institutionnelle dans l'Uemoa. Venant des différents pays, les médiateurs de la communauté vont déterminer les actions pour endiguer les défis existentiels. Les travaux devront aboutir à l'identification des actions pour faire face aux défis fonctionnels, à la détermination des modalités de la mise en œuvre de la stratégie 2024-2028 et au renouvellement du bureau de l'Association.



faire face à une situation complexe, où la stabilité et l'efficacité des institutions sont mises à l'épreuve. La fragilité institutionnelle des médiateurs est de plus en plus préoccupante. « Cette fragilité des

ou fusionnées à la suite de bouleversements politiques. Cette situation a créé une instabilité qui menace de remettre en cause les acquis réalisés par ces institutions depuis leur création.

L'assemblée offre ainsi une occasion unique de partager des expériences, de capitaliser les acquis et de définir des stratégies innovantes pour garantir la pérennité des institutions de médiation. C'est aussi un moment de réflexion sur l'avenir de l'Etat de droit

Le chemin reste semé d'embûches, mais avec un engagement renouvelé et une vision stratégique claire, l'AMP-Uemoa espère renforcer son impact et solidifier sa place dans le paysage régional.

**Edy Alley**

# Parle plus longtemps

avec le forfait F900Voix !

**75**min  
à 900 F



G\*COM

**Tape \*555\*2\*4#**

12,0 F/min Validité 7j

**Option 2**

Un monde nouveau vous appelle.

